

MINISTERE DE L'INTERIEUR

1977		
22 févr.	— Arrêté n° 25-INT-SG-DSTCL portant autorisations spéciales de dépenses sur les budgets des communes	157
22 févr.	— Arrêté n° 26-INT-SG-DSTCL portant autorisations spéciales de dépenses sur les budgets des circonscriptions.	157
22 févr.	— Arrêté n° 27-INT-SG-DSTCL portant annulation et ouverture de crédits au budget primitif, exercice 1976 de la circonscription de Dapaon.	157
	Arrêtés portant titularisation, révocation et admission à la retraite	158

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

1977		
25 févr.	— Décision n° 186-MFE-FMF portant autorisation de paiement d'une somme représentant les frais de nettoyage et d'entretien de l'ancien palais de la présidence.	158
23 févr.	— Décision n° 202-MFE-F portant autorisation de paiement d'une somme à M. Dogo Koudjolou, ministre du plan.	159
23 févr.	— Décision n° 203-MFE/FO portant autorisation de paiement d'une somme au trésorier payeur.	159
	Arrêté et décision portant nominations et affectations	159

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRANSPORTS

Décision	portant nomination	159
----------	--------------------	-----

MINISTERE DE LA JUSTICE, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

Arrêtés	portant admissions dans divers corps de la fonction publique, intégrations, titularisations, changement de corps, fin de détachements, détachement, radiations, acceptation de démissions, admission à la retraite, rectificatifs à de précédents arrêtés portant détachement et admission dans le corps de la fonction publique.	159
---------	---	-----

MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

1977		
16 févr.	— Arrêté n° 2-MMERH-DMG renouvelant le permis général de recherches minières composé de 43 périmètres cartés de 3 km de côté pour les substances de la 3e catégorie accordé par le décret n° 71-57 du 17 mars 1971	169
	Arrêté portant nomination.	169

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA PROMOTION FEMININE

Arrêté	interministériel portant nomination.	170
--------	--------------------------------------	-----

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté	et décision portant nominations	170
--------	---------------------------------	-----

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

1977		
17 févr.	— Décision n° 21-MP-DIRA-DGPD-SFCEP portant autorisation de virement d'une somme à la société nationale des transports routiers (TOGO-ROUTES).	170
17 févr.	— Décision n° 22-MP-DGPD-SFCEP portant autorisation de paiement d'une somme en faveur de Humphreys and Glasgow Ltd.	170
17 févr.	— Décision n° 25-MP-DIRA-DGPD-SFCEP portant autorisation de virement d'une somme à la société togolaise de coton (SOTOCO).	170
17 févr.	— Décision n° 24-MP-DIRA-DGPD-SFCEP portant autorisation de virement d'une somme à l'agent comptable de l'agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).	170
	Arrêté portant nomination.	171

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Arrêtés	portant nominations.	171
---------	----------------------	-----

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT RURAL

Décisions	portant nominations.	171
-----------	----------------------	-----

DIVERS

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêtés	portant création d'un centre d'Etat-Civil, nomination d'un agent d'Etat-Civil et ouverture de concours	171
---------	--	-----

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

1977		
23 févr.	— Arrêté n° 63-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Ajavon Ayité (Nicolas).	172
25 févr.	— Arrêté n° 64-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Kombaté Laré.	173
25 févr.	— Arrêté n° 65-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Azongo Komlavi (Linus).	173
25 févr.	— Arrêté n° 66-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Amegan Kwassi (André)	173
25 févr.	— Arrêté n° 67-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Adjahoudo Agbandi.	173
23 févr.	— Arrêté n° 68-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Ganda Momba.	174
25 févr.	— Arrêté n° 69-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Gbelehui Tossou Soletoumé (Pierre).	174
23 févr.	— Arrêté n° 70-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Adjesson Kokou (Paul).	174
25 févr.	— Arrêté n° 71-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Lantome Idjissé (Victor).	175
	Arrêté n° 565-MFEP-MF-CR du 14 novembre 1969 portant concession de pensions (rectification).	175
	Arrêtés portant augmentation du plafond d'une caisse d'avance, agrément d'un commissionnaire en douanes et arrêté portant rectificatif à un précédent arrêté portant attribution provisoire d'un terrain domaniaux sis à Lomé.	175

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

1977		
15 févr.	— Arrêté n° 1-MISC-CAB portant composition du bureau de la fédération togolaise de football.	175

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Avis	de perte de titres fonciers	175
------	-----------------------------	-----

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

ORDONNANCES

ORDONNANCE N° 77-1 du 3 janvier 1977 portant ratification de la Convention Internationale des Télécommunications de Malaga — Terremolinos (1973).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 portant abrogation de la constitution ;
Le conseil des ministres entendu,

ORDONNE :

Article premier — Sont ratifiés la Convention Internationale des télécommunications, le Protocole final, les Protocoles additionnels, le Protocole additionnel ta-

cultatif ainsi que les Résolutions, Recommandations et Vœux adoptés à la Conférence des Plénipotentiaires à Malaga-Torremolinos et signés le 25 octobre 1973.

Art. 2. — La présente ordonnance sera publiée au **Journal officiel** de la République et exécutée comme loi de l'Etat.

Lomé, le 3 janvier 1977
Général d'Armée G. Eyadéma

ORDONNANCE N° 77-2 du 3 janvier 1977 portant création d'une caisse de stabilisation des prix des carburants.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre du commerce, de l'industrie et des transports;
Vu l'ordonnance n° 16 du 14 avril 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 17 du 22 avril 1967 portant réglementation des prix et des circuits de distribution ;
Vu le décret n° 71-28 du 1er mars 1971 portant définition des attributions et organisation du ministère du commerce, de l'industrie et des transports ;
Le conseil des ministres entendu,

ORDONNE :

Article premier — Il est créé une caisse de stabilisation des prix des carburants. Il sera versé dans ladite caisse une taxe dont le taux est fixé par arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et des transports après avis du ministre des finances et de l'économie.

Art. 2. — La caisse de stabilisation est gérée conjointement par le groupement professionnel de l'industrie du pétrole et la direction du commerce. Les fonds de la caisse de stabilisation sont versés dans une banque togolaise à Lomé.

Art. 3 — La présente ordonnance sera exécutée comme loi de la République.

Lomé, le 3 janvier 1977
Général d'Armée G. Eyadéma

ORDONNANCE N° 77-3 du 3 janvier 1977 rapportant l'ordonnance n° 20 du 30 août 1974 portant création de la taxe de péréquation sur les produits pétroliers.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre du commerce, de l'industrie et des transports ;
Vu l'ordonnance n° 16 du 14 avril 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 17 du 22 avril 1967 portant réglementation des prix et des circuits de distribution ;
Vu le décret n° 71-28 du 1er mars 1971 portant définition des attributions et organisation du ministère du commerce, de l'industrie et des transports ;
Le conseil des ministres entendu,

ORDONNE :

Article premier. — Est et demeure rapportée l'ordonnance n° 20 du 30 août 1974 portant création de la taxe de péréquation sur les produits pétroliers.

Art. 2. — La présente ordonnance sera exécutée comme loi de la République.

Lomé, le 3 janvier 1977
Général d'Armée G. Eyadéma

D E C R E T S

DECRET N° 77-5 du 19 janvier 1977 portant augmentation de salaires.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967,

DECRETE :

Article premier. — A compter du 1^{er} janvier 1977, le salaire des agents de l'Etat, des collectivités secondaires, des entreprises privées est augmenté de quinze pour cent (15%).

La mesure est étendue au personnel servant dans les représentations diplomatiques accréditées au Togo.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au **Journal officiel** de la République.

Lomé, le 19 janvier 1977
Général d'Armée Gnassingbé Eyadéma

DECRET N° 77-6 du 21 janvier 1977 fixant le prix d'achat du phosphate marchand par l'office togolais des phosphates.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu les ordonnances n°s 1 et 2 du 14 janvier 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 16 du 14 avril 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 8 du 15 janvier 1974 ;
Sur proposition conjointe du ministre des finances et de l'économie, du ministre des travaux publics et des mines et du ministre du plan, du commerce, de l'industrie et des transports ;
Le conseil des ministres entendu,

DECRETE :

Article premier — Le prix de cession payé par l'office togolais des phosphates (O.T.P.) à la compagnie togolaise des mines du Bénin (C.T.M.B.) est fixé à deux mille cinq cents francs CFA (2.500 F CFA) la tonne de phosphate marchand.

Art. 2. — Ce prix est susceptible de modification dans l'avenir, en fonction des variations des coûts de l'exploitation des phosphates.

Art. 3. — Le présent décret remplace le décret n° 74-161 du 17 octobre 1974 fixant le prix d'achat du phosphate marchand par l'O.T.P.

Art. 4 — Le présent décret, qui prend effet à compter du premier janvier 1977, sera communiqué partout où besoin sera et publié au **Journal officiel** de la République.

Lomé, le 21 janvier 1977
Général d'Armée Gnassingbé Eyadéma